

**Discours de M. Gérard Romiti, Président du CNPMEM
Lors du Conseil du 28 juin 2018**

Mesdames, Messieurs les députés
Messieurs les directeurs

Nous sommes très heureux de vous accueillir ici dans la maison de tous les pêcheurs.

Monsieur le directeur des pêches, je vous remercie de bien vouloir transmettre les termes de ce discours au ministre. Même si nous regrettons son absence, je sais que vous relayerez ces paroles.

Cette année, je voudrais commencer mon discours par la Méditerranée. Bien que Président du Comité National, je ne peux que constater souvent le besoin de mettre en avant les particularités régionales, tant la pêche française est diverse et tant certaines flottilles traversent des moments difficiles alors que d'autres tirent légitimement leur épingle du jeu.

En tant que président originaire de la Corse, je dirai que je ne serai jamais mieux servi que par moi-même. La Méditerranée a su relever au fil des millénaires des défis et nourrir les récits, légendes et l'histoire. Cette fois-ci, une conjonction de facteurs fait que les problèmes à résoudre s'apparenteraient au 13ème travail d'Hercule !! Pollutions, raréfaction des ressources, plan de gestion, nouveaux usages, réforme du PME...

Côté Outre mer, certains pêcheurs de ces régions connaissent, à des degrés différents, aussi, des difficultés : le passage des ouragans, la pollution par les sargasses, la chlordécone, la pêche illégale dont la répression musclée du côté de la Guyane démontre la pression exercée illégalement sur la ressource... sans compter les énormes retards pris dans le cadre des paiements des plans de compensation des surcoûts FEAMP...

En métropole, de Dunkerque à Saint Jean-de-Luz, j'ai l'impression de constater que depuis quelques années la pêche confirme son redressement. Comme j'ai mentionné « Dunkerque », je voudrai préciser que la situation des fileyeurs ne nous a pas échappée et votre attention ainsi que celle de la DPMA ont été appelées.

J'en profite pour dire à ceux qui insinuent que ce comité est entre les mains des intérêts hollandais, que leur mauvais procès ne sert en rien leur cause. Nous avons déjà affirmé notre position sur le sujet et le Conseil ici rassemblé n'a nullement l'intention de revenir dessus. Ceux qui jouent à opposer les métiers entre eux devraient apprendre de l'histoire et en tirer la leçon suivante : diviser ne renforce pas.

Au contraire, je pense pouvoir affirmer que « l'adage l'Union fait la force » se vérifie actuellement au travers de notre mobilisation sur le dossier qui devrait concentrer tous nos efforts, à savoir le Brexit.

Le Brexit est notre sujet d'inquiétude. Il y a deux ans ici même, j'avais appelé l'intention de votre prédécesseur. Deux ans après, nous sommes toujours dans l'expectative.

Oui, le dossier pêche a été pris en compte au plus haut niveau et je remercie l'Etat. A ce stade, nous sentons bien que la pêche n'est pas la variable d'ajustement de cette négociation, mais de nombreuses zones d'ombre planent encore.

A court terme, et pour faire écho à votre discours des Assises, que faisons-nous si l'accord de retrait n'est pas adopté dans les temps et que de fait la période de transition permettant de repousser la non application de la PCP saute ? Que faisons-nous si le Royaume-Uni sort sèchement de l'Union et ferme l'accès à toutes ses eaux ?

Je n'aime pas les scénarios catastrophes mais je sais d'expérience que ce sera toute la filière qui va être touchée. Nous ne serions d'ailleurs pas le seul secteur mais l'impossibilité de pêcher aura un effet

immédiat. Les atermoiements côté britanniques ne sont pas de nature à nous rassurer et ce sentiment est partagé par le partenariat que nous avons construit avec nos amis pêcheurs européens.

Dans un scénario où l'accord de retrait entrerait à temps en vigueur, reste encore à confirmer le fait de ne pas traiter la pêche comme une variable d'ajustement ? Comment la diplomatie Française et l'Union entendent garantir à long terme les quotas et accès actuels ?

Tel est le principal défi, alors que beaucoup de chefs d'entreprises investissent, des jeunes entre autres... Vous vous en êtes rendu compte lors du déplacement du président de la République au Guilvinec récemment. Il y a une dynamique. Les stocks se reconstituent. En effet, le nombre de stocks géré au RMD est passé de 44 à 53 en 2018.

Les prix sont soutenus comme le marché. La hausse des carburants n'est pas pour l'instant de nature à inquiéter les entreprises même si ce doit être un point de vigilance.

Et en même temps, le renouvellement des jeunes est beaucoup plus préoccupant. Peut-être que nous n'avons pas su capter l'engouement des jeunes et voilà pourquoi une réflexion dans le cadre du plan de filière va être engagée entre FAM, FFP et le Comité national. Avoir des écoles pleines mais des navires déserts m'interpelle au plus haut point...

Et puisque je mentionne l'existence du plan filière, sachez monsieur le ministre que nous poursuivons la réflexion au sein de la filière sur 8 chantiers. Reste qu'il faut donner du temps au temps. C'est toutefois le moment d'avoir le courage parce que le secteur n'est pas encore dans la tempête qu'il faut avoir la persévérance tous ensemble de mener le dialogue et ensemble de trouver des solutions.

Quand je dis filière, j'associe l'aquaculture et parce qu'elle est au niveau mondial la deuxième source à part équivalente, avec la pêche, de protéines issues de la mer et des milieux aquatiques, je voudrais aussi lever un malentendu : l'aquaculture n'est pas l'ennemie de la pêche même si l'obligation de débarquement est vue par certains comme un cadeau que devraient offrir les pêcheurs à ce secteur. Nous sommes contre l'obligation de débarquement. Ce n'est pas faute d'avoir essayé et je tiens à vous remercier pour l'accompagnement du secteur via le dossier MOOD mais il faut se rendre à l'évidence, l'obligation de débarquement ne peut pas fonctionner sans casser un modèle d'exploitation économique et social (croyez-vous que les marins rémunérés à la part vont travailler inutilement).

Je crois que cette obligation de débarquement a été soufflée par des personnes qui n'ont de cesse que de détruire une certaine forme de pêche. Et leur dernière idée serait d'interdire la Haute mer à toute forme de pêche via des grandes AMP au motif que le poisson protégé en haute mer viendrait ensuite coloniser les eaux côtières. L'idée est aussi belle que simpliste comme peuvent le prétendre certains discours portés au niveau de l'ONU. Je vous demande d'être extrêmement vigilant monsieur le ministre sur ce point

Bien sûr les pêcheurs sont toujours un peu parano, un peu comme les bretons qui croient que le ciel va leur tomber sur la tête, mais lorsque mon équipe, ma super équipe (que je tiens à saluer pour tout le travail qu'elle accomplit) lit dans le plan biodiversité « Aboutir à 20 % de zones de non-pêche dans les eaux françaises » - « Déploiement systématique de dispositifs permettant de limiter voire d'éliminer la capture et la mort d'espèces non-cibles (tortues, dauphins), il y a de quoi à être vraiment inquiets !!!!

Je pourrai encore continuer sur beaucoup de sujets que nous suivons tous sans jamais rien lâcher mais en restant constructifs, parce que le CNPMEM quoiqu'en pensent certains, représente tout le monde – du pêcheur à pied à l'armateur pêchant les thons tropicaux – je puis vous assurer monsieur le ministre que la pêche française compte bien forger son avenir et vous remercie de mettre les moyens humains et financiers pour lui permettre de tracer son sillage. Comme le dit un proverbe corse que j'ai inventé : seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin.....